

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°4 du 25 avril 2017



### Pluies du

**19 au 24 avril :**

Aucune pluie n'a été enregistrée sur le réseau au cours de cette période.

### Prévisions du

**26 avril au 01 mai :**

Les 3 prochains jours devraient être marqués par la fraîcheur et des averses. A partir du week-end, les températures devraient remonter vers des valeurs de saison.

Source Météo France

### STADES

Le développement végétatif a été moins soutenu au cours des 7 derniers jours avec l'apparition d'une seule nouvelle feuille. Ainsi les stades vont de 2-3 feuilles dans les situations les plus tardives à 6-7 feuilles étalées dans les parcelles les plus précoces.

### GEL

**Les épisodes de gel du 18 au 21 avril ont fortement affecté les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté.**

- En Franche-Comté, la quasi-totalité du vignoble a été fortement concernée à l'exception des secteurs de l'Etoile, Arlay, Villette les Arbois et Saint-Cyr qui ont été plus épargnés. 42% des parcelles du réseau BSV présentent plus de 70% de bourgeons touchés.

- Dans l'Yonne, les dégâts sont plus importants qu'en 2016. Des secteurs épargnés l'année dernière ont été touchés, les bas de parcelles comme les plateaux. Le Nord et Sud-Ouest Chablisien ainsi que le Vézélien sont les zones les plus affectées.

- Dans la Nièvre, la situation est très contrastée avec des parcelles touchées à 100% et d'autres indemnes. Le réseau de parcelles BSV présente 60% de ceps touchés avec 30% des bourgeons gelés.

- En Saône et Loire, le secteur du Clunysois-Vallée de la Grosne est le plus impacté par le gel avec des dégâts qui vont de quelques bourgeons touchés à la totalité des rameaux grillés dans certaines parcelles. Des dégâts ponctuels sont notés dans le reste du département.

- En Côte d'Or, les vignobles du Châtillonnais et de l'Auxois ont été très affectés ; dans la Côte et les Hautes Côtes, les dégâts sont ponctuels et très localisés.

**Le risque de gel n'est malheureusement pas écarté avec de nouvelles températures basses annoncées pour la fin de semaine dans un contexte qui devrait être plus humide.**

### MILDIU

La maturité des œufs d'hiver est atteinte dans tous les vignobles, à l'exception du suivi effectué en secteur tardif Franche-Comté où le temps de germination reste supérieur à 24 heures.

A ce jour, aucune contamination n'a pu avoir lieu.

Les pluies annoncées pour les jours à venir ne pourront générer des contaminations primaires que si elles tombent en quantité suffisante et sous des températures supérieures à 10,5-11°C. Compte-tenu des températures fraîches annoncées, de l'état de sécheresse des sols et du faible potentiel germinatif du mildiou à l'heure actuelle, le risque est limité.

Un état des lieux sera fait dans le prochain BSV en fonction des quantités d'eau réellement tombées et des températures enregistrées lors des pluies.





### OÏDIUM

Le stade 7-8 feuilles n'est pas atteint dans les parcelles les plus précoces du vignoble et ne devrait pas l'être avant le courant de la semaine prochaine compte-tenu de la fraîcheur annoncée.

Les premiers comptages réalisés dans les parcelles les plus sensibles n'ont pas permis de détecter de symptômes.

Le modèle SOV identifie une activité très réduite du champignon au cours des 7 derniers jours. Par ailleurs, averses et fraîcheur ne devraient pas non plus être favorables à la maladie.

**Nous rappelons que dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

### BLACK-ROT

La maturité des périthèces n'est toujours pas acquise.

Les pluies annoncées dans les prochains jours pourraient faire évoluer la situation et provoquer les premières contaminations.

Rappelons que la période où les grappes sont le plus sensibles au black-rot ne débute qu'à partir du stade floraison-nouaison.

### ARAIGNEES ROUGES

Malgré les conditions climatiques peu favorables à la pousse, aucune évolution des niveaux d'infestation n'a été constatée dans les parcelles qui présentaient un pourcentage de feuilles occupées par des acariens rouges proche de 50%.

En situations tardives, les comptages effectués hier ont montré une absence ou très faible présence de ce ravageur.

### PYRALE

La présence de ce ravageur a été détectée dans quelques parcelles du réseau. Les situations les plus concernées se trouvent en Côte d'Or mais demeurent encore bien loin du seuil indicatif de risque fixé à 80% des ceps occupés par au moins 1 pyrale (maximum observé à 24%).

Les comptages peuvent être effectués à partir de la semaine prochaine dans les parcelles concernées.

**Méthodologie** : notation sur 100 ceps répartis le long du parcours d'observation, par série de 5 souches consécutives : la présence de pyrale peut être identifiée par l'observation de feuilles perforées et des déjections de la chenille, mais les larves se nichent en général dans les extrémités des pousses (feuilles non encore étalées).

**Notations** : dénombrement des ceps occupés par au moins une chenille. Dès qu'une pyrale est observée sur un cep, on considère que celui-ci est occupé, passer alors à la souche suivante.

### VERS DE GRAPPE

En secteurs précoces, les captures de cochylys sont en baisse. A l'inverse, les prises d'eudémis ont eu tendance à s'intensifier au cours de la semaine écoulée.

Les tout premiers comptages de ponte ont été effectués en parcelles à historique et n'ont pas permis de détecter d'œufs pour l'instant.



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**PROCHAIN BSV : mercredi 03 mai**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière : Établissement public du ministère de l'Environnement

